

## **SEANCE DU 21 MARS 2018**

Le vingt et un mars deux mil dix-huit à neuf heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué le quinze mars deux mil dix-huit, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques MICHON, Maire, Président du CCAS.

Etaient présents : MM. MICHON, RICHARD, LEFER, MALMONTE,  
MMES DELAIN, CHARLET,

Etaient excusés : MME MUTTE, M. FITZNER.

### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE.**

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2017 qui a été envoyé aux membres du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

### **COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2017**

Le Conseil d'Administration approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen, déclare toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

**Vote : Adopté à l'unanimité (le Vice-Président étant sorti).**

### **COMPTE DE GESTION 2017**

**Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité (le Vice-Président étant sorti) le compte administratif 2017 et le compte de gestion correspondant présenté par le Receveur Municipal.**

### **BUDGET PRIMITIF 2018**

Le Vice-Président donne lecture du budget primitif 2018 qui est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses du C.C.A.S.

Le budget primitif sera complété par le budget supplémentaire qui interviendra en cours d'année

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

### **REVISION TRIMESTRIELLE DES DOSSIERS**

47 demandes de renouvellement ont été présentées : 35 admissions  
5 restaurant scolaire uniquement  
7 rejets

15 nouvelles demandes ont été présentées : 9 admissions  
1 restauration scolaire  
5 rejets

**TOTAL**

---

**44 admissions**  
**6 restaurant scolaire uniquement**  
**12 rejets**

## **RESTAURANT SCOLAIRE**

Le Conseil d'Administration décide d'accorder la gratuité des tickets de restaurant scolaire pour 32 enfants à savoir : 19 enfants à l'école primaire et 12 enfants à l'école maternelle pendant la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 6 juillet 2018, date de la fin d'année scolaire. Les tickets seront achetés à la Société SCOLAREST qui établira une facture pour le paiement à terme échu.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

## **DEMANDE DE CHEQUES-EAU**

Dans le cadre de la convention tripartite entre VEOLIA EAU, la CAD et le CCAS, une aide de 510,00 €a été accordée à une famille waziéroise.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

## **MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION DE SOINS ESTHETIQUES ET DE BIEN-ETRE POUR LES RESSORTISSANTS DU CCAS.**

Le CCAS a été sollicité par une esthéticienne pour mettre en place une action de soins esthétiques et de bien-être pour les bénéficiaires des secours du CCAS.

Il y a lieu d'acter cette action par la signature d'une convention à compter du 27 février 2018 au 31 décembre 2018.

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

## **AIDE SOCIALE**

Prise en charge des frais de placement	1
Carte d'invalidité	3
Macaron GIC	1
Allocation compensatrice de tierce personne	2
Aide personnalisé à l'autonomie (APA) (dossiers envoyés par CCAS)	2